



**DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES QUI ASSUMENT LA
RESPONSABILITE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL DE
L'EXERCICE 2024**

Les soussignés, Marc KUGLER, Directeur général, et Anne-Véronique FAURÉ, Directrice générale déléguée, attestent à leur connaissance, que les comptes annuels 2024 d'Électricité de Strasbourg SA et les comptes consolidés 2024 du groupe Électricité de Strasbourg sont établis conformément au corps de normes comptables applicable et donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et des profits ou pertes de l'émetteur et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion d'Électricité de Strasbourg SA et celui sur la gestion du groupe Électricité de Strasbourg ci-joints, présentent un tableau fidèle de l'évolution et des résultats de l'entreprise et de la situation financière de l'émetteur et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés et qu'il a été établi conformément aux normes d'information en matière de durabilité applicables.

Marc KUGLER
Directeur général

Anne-Véronique FAURÉ
Directrice générale déléguée